

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages 200 F ● 16 à 28 pages 600 F ● 32 à 44 pages 1 000 F ● 48 à 60 pages 1 500 F ● Plus de 60 pages 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO 20 000 F ● AFRIQUE 28 000 F ● HORS-AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récipissé de déclaration d'associations.. 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1^{re} et 2^e insertion)..... 10 000 F ● Avis d'immatriculation 10 000 F ● Certification du JO 5 00 F
<p>NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à l'EDITOGO : Tél. (228) 21-37-18 Fax : 22-14-89 BP. 891 Lomé-Togo</p>		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 21-27-01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)	1
Récépissée de déclaration d'associations.....	5

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATION ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de Lomé, Atakpamé, Vogan, Notsé, Aného, Kpalimé, Badou.

Suivant réquisition, n° 22223 déposée le 02 / 05 / 2001, M. AGBANLETI Messan Midoadanu, profession de topographe demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 69 a 03 ca, situé à Lomé Agoènyivé, Lotissement Gendarmerie, connu sous le nom de Gendarmerie et borné au nord par une rue non dénommée de 14 m, au sud par les lots n° 900 et 901, à l'est par le lot n° 897, à l'ouest par le lot n° 899.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22224 déposée le 02 / 05 / 2001, M. ASSIOBO Agossou, profession d'entrepreneur demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 17 ca, situé à Lomé Agoènyivé, connu sous le nom de Nord et borné au nord par le lot n° 304, au sud par le lot 306 bis, à l'est par une rue non dénommée, à l'ouest par les lots n° 303 et 305.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22225 déposée le 02 / 05 / 2001, Mme PEREKI Gnanou Manèbèzouè, profession de contrôleur IEM, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3 a 00 ca, situé à Lomé Agoényivé, connu sous le nom de Adougba Sarad et borné au nord par le lot n° 408, au sud par une rue non dénommée de 14 m, à l'est par le lot n° 407, à l'ouest par le lot n° 409.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22277 déposée le 21 / 05 / 2001, M. EWOXO Koku Lolonyo, profession de pompiste à Shell demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3 a 27 ca, situé à Lomé, connu sous le nom d'Aflao Apédokoé et borné au nord par la collectivité DZIVON, au sud et à l'est par les collectivités BOTOZAN, à l'ouest par la collectivité AMUZUVI

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22337 déposée le 18 / 06 / 2001, M. TCHOBO Ahowanou, profession d'aide-comptable à Shell demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3 a 00 ca, situé à Lomé Baguida, connu sous le nom de Dévégo et borné au nord, au sud, à l'ouest par la collectivité Togbine Plassi Gagban, à l'est par une rue en projet de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22686 déposée le 22 / 10 / 2001, M. PEREIRA Bichy, profession d'employé des PTT en retraite, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un im-

meuble urbain, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 27 ca, situé à Lomé Anagokomé et borné au nord par la propriété JOHNSON, au sud par la rue du sous-lieutenant Guillemard, à l'est par la propriété AMORIN et à l'ouest par le T.F 82 TT.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Francisco Ramanou PEREIRA, décédé et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22496 déposée M. DOGBEH Alcyone Carlos Ayéwonou, profession de directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 00 ca, situé à Lomé Aflao, connu sous le nom d'Avédji, et borné au nord, au sud, à l'ouest par la propriété AKAMA A. Félix et l'est par la route Adidogomé-Agoényivé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22507 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 33 a 72 ca, situé à Anié, connu sous le nom de Boulali et borné au nord par la collectivité BOULALI, à l'ouest par la collectivité BOULALI et le T T 551, au sud par une rue non dénommée, et à l'est par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la S. P. T. et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22508 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 34 a 38 ca, situé à Gléi, et borné au nord, au sud, à l'ouest par les propriétés HOUNGLONOU Aboudou, à l'est par la route nationale n° 1.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SPT et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22509 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 46 a 61 ca, situé à Vogan, et borné au nord par la collectivité AGBOTO, au sud par un passage de 4 m, à l'est par la propriété AMOUZOU Hounnovi et Zebada Adodo et à l'ouest par la route Vogan-Akoumapé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SPT et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22510 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 81 a 14 ca, situé à TOHOUN, et borné au nord par la propriété AHOUANOU, au sud par la route Notsé-Tohoun, à l'est par la propriété Hévi LOKOSSOU et à l'ouest par la collectivité AZOGBAME.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SPT et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22511 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 14 ca, situé à Agbodrafo et borné au nord par l'emprise des rails Lomé-Aného, au sud par la famille EBAH, à l'ouest par la famille EBAH à l'est par une rue dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la S. P. T. et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22512 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 36 a 12 ca, situé à Danyi, connu sous le nom de Apéyéme, et borné au nord par la COOPEC de Danyi, au sud par KPEGBA Kodjo Corneille, à

l'est par le domaine de la société des Télécommunication du Togo, à l'ouest par la route Kpélé Adéta-Danyi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SPT et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22513 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur de société demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14 a 94 ca, situé à Kpélé-Elé, et borné au nord et à l'est par des propriétés non identifiées, au sud par la station Shell, à l'ouest par la route Kpalimé-Atakpamé

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société des Postes du Togo (S.P.T) et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22514 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 94 a 19 ca situé à Kougnohou, connu sous le nom de Koutè, et borné au nord par le Lycée de Kougnohou, au sud par Kotse Sama, à l'est par la route Kougnohou-Djon, à l'ouest par Koudzonou Loumavi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société des Postes du Togo (SPT) et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22650 déposée le 09 / 10 / 2001, M. AGBODO Kokouvi Dagbo, profession de professeur de CEG demeurant et domicilié à Lomé, mandataire de M. et Mme AYIVI-GUEDEHOUSSOU SENAM, médecin, et Adzoa Edzozinam, née NYUIADZI, ménagère, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 92 ca, situé à Lomé Afiao connu sous le nom de Soviépe-Avédji et borné au nord par le lot n° 259, au sud par le lot n° 255, à l'est par le lot n° 258 et à l'ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. et Mme Ayivi GUEDEHOUSSOU. et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22509 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 46 a 61 ca, situé à Vogan, et borné au nord par la collectivité AGBOTO, au sud par un passage de 4 m, à l'est par la propriété AMOUZOU Hounnovi et Zebada Adodo et à l'ouest par la route Vogan-Akoumpé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SPT et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22510 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 81 a 14 ca, situé à TOHOUN, et borné au nord par la propriété AHOUANOU, au sud par la route Notsé-Tohoun, à l'est par la propriété Hévi LOKOSSOU et à l'ouest par la collectivité AZOGBAME.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SPT et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22511 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 14 ca, situé à Agbodrafo et borné au nord par l'emprise des rails Lomé-Aného, au sud par la famille EBAH, à l'ouest par la famille EBAH à l'est par une rue dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la S. P. T. et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22512 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 36 a 12 ca, situé à Danyi, connu sous le nom de Apéyéomé, et borné au nord par la COOPEC de Danyi, au sud par KPEGBA Kodjo Corneille, à

l'est par le domaine de la société des Télécommunication du Togo, à l'ouest par la route Kpélé Adéta-Danyi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SPT et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22513 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur de société demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14 a 94 ca, situé à Kpélé-Elé, et borné au nord et à l'est par des propriétés non identifiées, au sud par la station Shell, à l'ouest par la route Kpalimé-Atakpamé

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société des Postes du Togo (S.P.T) et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22514 déposée le 22 / 08 / 2001, M. KAO Pitassa, profession de directeur général de la SPT demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 94 a 19 ca situé à Kougnohou, connu sous le nom de Koutè, et borné au nord par le Lycée de Kougnohou, au sud par Kotse Sama, à l'est par la route Kougnohou-Djon, à l'ouest par Koudzonou Loumavi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société des Postes du Togo (SPT) et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22650 déposée le 09 / 10 / 2001, M. AGBODO Kokouvi Dagbo, profession de professeur de CEG demeurant et domicilié à Lomé, mandataire de M. et Mme AYIVI-GUEDEHOUSOU SENAM, médecin, et Adzoa Edzodzinam, née NYUIADZI, ménagère, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6 a 92 ca, situé à Lomé Afloa connu sous le nom de Soviéépé-Avédji et borné au nord par le lot n° 259, au sud par le lot n° 255, à l'est par le lot n° 258 et à l'ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. et Mme Ayivi GUEDEHOUSOU. et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22651 déposée le 09 / 10 / 2001, M. SULLUBOKO Kodjovi Lodonou, profession de Magistrat, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 7 a 14 ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, connu sous le nom de Wonyomé, et borné au nord par le lot 19, au sud par une rue non dénommée de 12, à l'est par le lot n° 25 et à l'ouest par le lot n° 23.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22653 déposée le 10 / 10 / 2001, M. WOTTOR Yao, profession de juriste, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4 a 63 ca, situé à Aflao Sagbado, et borné au nord par le lot n° 5 bis, au sud par une rue non dénommée de 14m, à l'est par le lot n° 6 et à l'ouest par le lot n° 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22657 déposée le 11 / 10 / 2001, Mme SOGOYOU Dinabawai, profession d'employée de bureau demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 54 ca, situé à Lomé Attiégo et borné au nord par le lot n° 120 B, au sud par une rue de 16 m, à l'est par le lot 121 et à l'ouest par le lot 119.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à M. Kokou TONA et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22680 déposée le 22 / 10 / 2001, M. TCHAMDJA Akeyi, profession d'administrateur civil demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12 a 21 ca, situé à Lomé Agoényivé, connu sous le nom de Cacaveli et borné au nord par les lots n° 600 et 601, au sud par une rue non dénommée de 10 m, à l'est par les lots n° 609 et 610 et à l'ouest par les lots n° 599 et 600.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22766 déposée le 15 / 11 / 2001, Mme HOUN KPATI Akoko, épouse TCHEDRE, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 3 a 72 ca, situé à Lomé-Tokoin, connu sous le nom de Hedzranawoé, et borné au nord par une rue en projet de 16, au sud par le lot n° 469B, à l'est par une rue en projet de 20 m et à l'ouest par le lot n° 468.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22770 déposée le 10 / 11 / 2001, M. WOEDEME Komi Emenyo, profession de conseiller d'éducation permanente, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise; demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3 a 00 ca, situé à Lomé Aflao, connu sous le nom de Adidogomé et borné au nord par le lot n° 59, sud par le lot 61, à l'est par la route Adidogomé Aflao-Ghana et à l'ouest par le lot n° 60 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22939 déposée le 07 / 01 / 2001; M. KPANDO D. H. Azohiho, profession de contrôleur des douanes demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12 a 46 ca, situé à Lomé Agoényivé, connu sous le nom de Atsanvé-Plantation et borné au nord par le lot n° 429, au sud par une rue de 20 m, à l'est par une rue de 12 m et à l'ouest par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 22139 déposée le 27 / 3 / 2001, M. AMOUZOU-FAMBO Komi Armand, profession de revendeur, demeurant et domicilié à Lomé, Nukafu, majeur

non interdit, jouissant de ses droits civils, de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au Livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5 a 23 ca situé à Agoényivé, connu sous le nom de Houmbi et borné au nord par le lot n° 203, au sud par une rue en projet de 14 m, à l'est par le lot n° 204 et à l'ouest par une rue en projet de 14 m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P. Le conservateur de la propriété foncière

P. O. Dotsè Kodjo NYAKU

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0118/MISD/SG/DAPSC/DSC du 25/01/2001

Dénomination : «AMICALE DES RESSORTISSANTS DE KARE A LOME ET SES ENVIRONS» (AMI. RE. KA. L. E.)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Contribuer à la mise en œuvre d'un développement social, économique et culturel, basé sur l'entente, la concorde et l'unité entre ses membres ;

- Réactiver une véritable intégration de tous les natifs du village de Karè à Lomé et ses environs ;

- Renforcer les liens entre les ressortissants de Karè à Lomé et ses environs et le village pour le développement de ce dernier.

Lomé, le 25 janvier 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 0885/MISD-SG-DAPSC-DSC du 5/6/2001

Dénomination : «EGLISE APOSTOLIQUE DU TÔGO»

Siège : Lomé -Togo

Buts : - Prêcher l'évangile de notre Seigneur Jésus-Christ ;
- Evangéliser en plein air ou par publication des livres autorisés, traités, magazines promulguant l'évangile de Christ ;
- Assurer la formation biblique de ses pasteurs par la création des écoles bibliques, séminaires de recyclage ;

- Construire des temples et lieux de culte ;
- Ouvrir des écoles primaires et secondaires ;
- Créer des centres de formation et d'apprentissage ;
- Créer des orphelinats, des dispensaires et des hôpitaux.

Lomé, le 5 juin 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 0929/MISD-SG-DAPSC-DSC du 12/6/2001

Dénomination : «L'HOMME LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT» (H.N.E.)

Siège : Lomé -Togo

Buts : - Appuyer les initiatives locales pour la gestion des ressources naturelles, la conservation des écosystème fragiles et l'aménagement des aires protégées du Togo ;

- Etre porteur représentatif des besoins et préoccupations de ces populations en terme de protection des milieux naturels et de développement durable.

Lomé, le 12 juin 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 0937/MISD-SG-DAPSC-DSC du 13/6/2001

Dénomination : «ELITE SPORT PROMOTION ET CULTURE» (E. S. P. C.)

Siège : Lomé -Togo

Buts : - L'ESPC a pour but de promouvoir le sport et la culture.

Lomé, le 13 juin 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 0938/MISD-SG-DAPSC-DSC du 13/6/2001

Dénomination : «GROUPEMENT AGRO-PASTORAL ODZO» (G. A. P. O.)

Siège : Akloa (P/Wawa) -Togo

Buts : - Le groupement a pour buts le progrès et le développement socio-économique.

Lomé, le 13 juin 2001
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1084/MISD/SG/DAPSC/DSC du 10/7/2001

Dénomination : «ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES POPULATIONS RURALES» (A. P. P. R.)

Siège : TCHAMBA (P/TCHAMBA) - TOGO

Buts : - Initier et soutenir des programmes de motivation à l'esprit de créativité et à l'initiative privée en milieu rural
- Combattre l'analphabétisme sur toutes ses formes
- Promouvoir la santé publique
- Lutter pour la protection de l'environnement
- Lutter contre l'exode rural.

Lomé, le 10 juillet 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1175/MISD/SG/DAPSC/DSC du 26/7/2001

Dénomination : «VOLONTAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ASSAINISSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT» (V. D. A. E.)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Améliorer les conditions de vie des populations
- Informer, sensibiliser les jeunes aux problèmes de développement
- Intervenir dans l'assainissement et la protection de l'environnement
- Freiner l'exode rural.

Lomé, le 26 juillet 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1176/MISD/SG/DAPSC/DSC du 27/07/2001

Dénomination : «CERCLE INTER-REGROUPEMENT POUR LE COMMERCE ET L'UTILISATION INTENSIVE DU TRESOR» (C.I.R.C.U.I.T.)

Siège : AGBELOUVE (P/ZIO) - TOGO

Buts : Le but de CIRCUIT est l'épanouissement socio-économique et culturel de la femme rurale.

Lomé, le 27 juillet 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1208/MISD/SG/DAPSC/DSC du 2/8/2001

Dénomination : «ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT A LA BASE» (A. P. A. DE. B.)

Siège : BAFILO (P/ASSOLI) - TOGO

Buts : - Créer un cadre de vie normale de croissance et de développement socio-économique des organisations paysannes et artisanales locales à la base
- Ouyrer pour leur épanouissement en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Lomé, le 02 août 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1211/MISD/SG/DAPSC/DSC du 03/8/2001

Dénomination : «SOLIDARITE INTERNATIONALE FRANCE - TOGO» (S.I.F. - T.)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Améliorer les conditions de vie des plus démunis et des victimes de diverses catastrophes
- Défendre les droits fondamentaux de l'homme
- Préserver l'environnement naturel.

Lomé, le 03 août 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1219/MISD/SG/DAPSC/DSC du 06/8/2001

Dénomination : «LIGUE ISLAMIQUE MONDIALE DU TOGO»

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Promouvoir la religion islamique
 - Combattre la pauvreté dans la communauté musulmane togolaise
 - Promouvoir l'éducation des musulmans
 - Fournir et assister suivant les clauses, les installations pour la récréation ou toutes autres occupations de loisir et ce dans l'intérêt du bien être social.

Lomé, le 06 août 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1246/MISD/SG/DAPSC/DSC du 8/8/2001

Dénomination : «COMITE POUR LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE AU TOGO» (CO. S. J. E. F. - TOGO)

Siège : LOME - TOGO

Buts : L'Association a pour vocation essentielle la promotion de la scolarisation de la jeune fille sur toute l'étendue du territoire national.

Lomé, le 8 août 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1247/MISD/SG/DAPSC/DSC du 10/08/2001

Dénomination : «CENTRE MEDICO-CULTUREL ISLAMIQUE DE SOKODE» (C. M. I. S.)

Siège : SOKODE (P/TCHAOUJJO) - TOGO

Buts; - Transmettre le message de Dieu et d'expliquer ses enseignements, de réfuter les présomptions sur l'islam et contre-carrer les courants et idées subversives
 - Fournir des services dans des domaines tels que l'éducation, l'enseignement, la culture, la protection et la santé.

Lomé, le 10 août 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1264/MISD/SG/DAPSC/DSC du 14/9/2001

Dénomination : «ASSOCIATION : AGESHE»

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Maintenir et développer l'esprit de solidarité entre ses membres

- Elargir les liens de coopération et d'entraide entre ses membres
 - Aider ses membres à faire face, sous forme de secours d'urgence, à certaines vicissitudes de la vie
 - Organiser des journées de réjouissance.

Lomé, le 14 août 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1267/MISD/SG/DAPSC/DSC du 16/8/2001

Dénomination : «RUGBY CLUB DE LOME : RHINOCEROS»

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Le RCL RHINOCEROS a pour but de promouvoir la pratique du rugby dans un climat amical et sportif.

Lomé, le 16 août 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1284/MISD/SG/DAPSC/DSC du 21/8/2001

Dénomination : «RUGBY CLUB DE LOME MAMBAS»
 (R.C.L. - MAMBAS)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - L'Association a pour but de promouvoir la pratique du rugby dans un climat amical et sportif.

Lomé, le 21 août 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1285/MISD-SG-DAPSC-DSC du 21/8/2001

Dénomination : «ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN A L'ENTREPRENARIAT FEMININ» (A.S.E.F. - TOGO)

Siège : Lomé -Togo

Buts : - L'association a pour but d'aider les femmes des couches défavorisées en leur fournissant du crédit en échange d'un rem-

boursement adéquat afin de l'utiliser en maintenant sa valeur réelle.

Lomé, le 21 août 2001
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1286/MISD/SG/DAPSC/DSC du 22/8/2001

Dénomination : «FEDERATION DE RUGBY DU TOGO» (F.R.T.)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Développer dans toutes les communautés sportives la pratique du rugby
- Promouvoir, organiser, développer et contrôler les activités des clubs de rugby sur toute l'étendue du territoire national
- Etablir une coopération amicale et loyale entre les clubs de rugby;

Lomé, le 22 août 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1287/MISD/SG/DAPSC/DSC du 22/8/2001

Dénomination : «SYNDICAT DES PHARMACIENS PRIVES DU TOGO» (SYN. PHAR. PRI. TO)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Regrouper tous les pharmaciens privés du Togo dans un esprit de solidarité et de confraternité afin d'œuvrer pour la promotion de la pharmacie au Togo
- Défendre les intérêts matériels, moraux et professionnels de ses membres
- Représenter la profession dans les commissions gouvernementales de travail au ministère de la santé et dans des discussions, des conventions collectives avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et avec tout autre organisme touchant aux intérêts de la profession.

Lomé, le 22 août 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1289/MISD/SG/DAPSC/DSC du 22/8/2001

Dénomination : «GROUPE POUR LA RECHERCHE ET AUTO-CREATION D'EMPLOI» (G.R.A.C.E.)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Susciter par la formation et l'information le regroupement des jeunes scolarisés, la prise de conscience de ces derniers de leur potentialité en vue de leur auto-promotion dans leur environnement local et l'esprit d'entreprise dans le but de leur insertion et épanouissement socio-professionnel
- Mobiliser l'opinion nationale et internationale en vue d'aider les bénéficiaires dans leur préoccupation par les actions humanitaires et philanthropiques.

Lomé, le 22 août 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1320/MISD/SG/DAPSC/DSC du 27/08/2001

Dénomination : «ASSOCIATION DES JEUNES RURAUX POUR LE DEVELOPPEMENT» (A.J.R.D.)

Siège : KEVE (P/KEVE) - TOGO

Buts : - L'association a pour but de continuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et semi-urbaines.

Lomé, le 27 août 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1322/MISD/SG/DAPSC/DSC du 27/08/2001

Dénomination : «FEDERATION TOGOLAISE DE CYCLISME» (F. T. C.)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Organiser et contrôler les activités des clubs des ligues, et des districts sur toute l'étendue du territoire national
- Etablir une coopération amicale et loyale entre les clubs, les ligues, et les districts
- Régler tout différend pouvant survenir entre les membres
- Entretenir des relations harmonieuses avec les pouvoirs publics et une coopération amicale et utile avec les fédérations togolaises et les fédérations internationales.

Lomé, le 27 août 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1326/MISD/SG/DAPSC/DSC du 28/3/2001

Dénomination : «LA SAINTE TRINITE»

Siège : LOME - TOGO

Buts : - LA SAINTE TRINITE a pour but de contribuer à l'amélioration de la situation socio-sanitaire et économique de la population togolaise.

Lomé, le 28 août 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1345/MISD/SG/DAPSC/DSC du 29/8/2001

Dénomination : «ASSOCIATION RADIO CITADELLE»

Siège : VOGAN (P/VO) - TOGO

Buts : - Soutenir matériellement et surtout moralement la Radio CITADELLE

- Permettre à la Radio de jouer pleinement son rôle
- Fournir les moyens susceptibles de contribuer à une vraie amélioration de la qualité des émissions
- Participer au besoin aux émissions
- Ouvrir pour l'épanouissement de la Radio dans tous les domaines
- Promouvoir le développement du milieu sur tous les plans.

Lomé, le 29 août 2000

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1350/MISD/SG/DAPSC/DSC du 30/08/2001

Dénomination : «ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE ET LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE» (A.P.S.D.C.)

Siège : TCHAMBA (P/TCHAMBA) - TOGO

Buts : - L'APSDC a pour but de contribuer à l'amélioration rapide de la Santé et le développement harmonieux de la communauté avec sa propre participation.

Lomé, le 30 août 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1351/MISD/SG/DAPSC/DSC du 30/8/2001

Dénomination : «COMITE VILLAGEOIS DE DEVELOPPEMENT DE BOHOU-TONZIDES (C. V. D)»

Siège : BOHOU-PITIYEYO (P/KOZAH) - TOGO

Buts : - L'Association a pour but de promouvoir le développement économique, social et culturel de Bohou-Tonzidé et partant de tout le canton de Bohou par conception et réalisation de micro-projets de développement communautaire.

Lomé, le 30 août 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1364/MISD/SG/DAPSC/DSC du 3/9/2001

Dénomination : «EGLISE COPTE ORTHODOXE AU TOGO» (LA PREDICATION APOSTOLIQUE DE SAINT MARC)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Coopérer avec toutes les églises chrétiennes établies au Togo afin de promouvoir les valeurs morales et porter la parole de Dieu à ceux qui n'en sont pas encore imprégnés

- Edifier une église pour y adorer Dieu et pour y fournir une éducation théologique

- Apporter des soins pastoraux et spirituels aux familles orthodoxes.

- Etablir des centres de formation pour apprendre un métier aux personnes sans emploi.

Lomé, le 03 septembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1387/MISD/SG/DAPSC/DSC du 05/09/2001

Dénomination : «MOBILISATION MISERICORDE POUR L'AIDE ET LA REIDENTIFICATION DU TIERS-ENFANTS (M.I.A.R.T.E.)»

Buts : - L'Association a pour but de contribuer à l'amélioration de la situation des jeunes désecurés et aux handicapés physiques démunis de se prendre en charge et dans les limites de leurs capacités.

Siège : LOME - TOGO

Buts : - L'Association a pour but d'éduquer, d'assister et de former les enfants orphelins et/ou délaissés pour compte.

Lomé, le 05 septembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1388/MISD/SG/DAPSC/DSC du 5/09/2001

Dénomination : «ASSOCIATION AMITIE 2000» (2A. 2000)

Siège : LOME - TOGO

- Buts: - Ouvrir pour la fraternité, la cohésion et l'entraide
 - Lutter contre la misère par la création et suivi d'activités génératrices de revenus
 - Instaurer et encourager la solidarité, le soutien moral et financier de ses membres
 - Accorder des avances à ses membres en cas de nécessité.

Lomé, le 05 septembre 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1565/MISD/SG/DAPSC/DSC du 9/10/2001

Dénomination : «CAISSE DE SOLIDARITE DES CONDUCTEURS ROUTIERS DU TOGO» (C.S.C.R.T.)

Siège : LOME - TOGO

- Buts: - La CSCRT a pour but de subvenir aux besoins des uns et des autres en cas de nécessité notamment en cas de maladie, de décès, d'accident et autre cas de force majeure.

Lomé, le 09 octobre 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1419/MISD/SG/DAPSC/DSC du 11/09/2001

Dénomination : «ALLEGRIA ENTREPRISE GOD IS LOVE» (A.E.G.L.)

Siège : LOME - TOGO

- Buts: - Lutter contre la pauvreté et la mendicité en apprenant aux jeunes désœuvrés et aux handicapés physiques démunis de se prendre en charge et dans les limites de ses possibilités

- Soutenir toute activité tendant à l'amélioration des conditions de vie dans le domaine de la santé.

Lomé, le 10 septembre 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1445/MISD/SG/DAPSC/DSC du 14/09/2001

Dénomination : «MISSION DES VOLONTAIRES CONTRE LA PAUVRETE» (M.V.C.P.)

Siège : LOME - TOGO

- Buts: - L'Association a pour but de lutter contre la pauvreté dans notre pays en apportant son appui dans le secteur de l'éducation scolaire et de la formation professionnelle et aussi promouvoir le développement socio-économique de notre pays.

Lomé, le 14 Septembre 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1459/MISD/SG/DAPSC/DSC du 18/09/2001

Dénomination : «UN MONDE, UNE FAMILLE»

Siège : LOME - TOGO

- Buts: - Favoriser l'éducation et la formation professionnelle des jeunes gens, surtout des filles
 - Permettre l'accès aux soins de santé primaire
 - Susciter les échanges culturels entre les peuples
 - Promouvoir le développement communautaire.

Lomé, le 18 septembre 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1461/MISD/SG/DAPSC/DSC du 18/09/2001

Dénomination : «COOPÉRATIVE D'AUTOFINANCEMENT POUR LA PROMOTION DES AFFAIRES» (C.A.P.A.)

Siège : LOME - TOGO

- Buts: - La Coopérative a pour but d'aider les petites entités, les acteurs du secteur informel et les communautés de base à promouvoir leur propre développement économique, social et culturel de façon durable.

Lomé, le 18 septembre 2001
 Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1471/MISD/SG/DAPSC/DSC du 20/09/2001

Dénomination : «ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AKEBOU» (A. D. AK.)

Siège : KOUGNOHOU (S-P/AKEBOU) - TOGO

Buts : - L'ADAK a pour but d'aider les partenaires du développement à la base et au sommet, à définir et à soutenir la hiérarchie des priorités pour un développement durable.

Lomé, le 20 septembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1488/MISD-SG-DAPSC-DSC du 21/9/2001

Dénomination : «MEILLEUR ENVIRONNEMENT TOGO» (M.E.T.)

Siège : Sokodé (P/Tchaoudjo) -Togo

Buts : - Créer des clubs de sensibilisation aux problèmes environnementaux et agro-pastoraux ;
- Initier et participer à l'exécution des projets agro-pastoraux ;
- Soutenir l'éducation, la formation et l'orientation des orphelins scolaires ;
- Initier et soutenir des groupes culturels du terroir.

Lomé, le 21 septembre 2001
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1337/MISD/SG/DAPSC/DSC du 1/10/2001

Dénomination : «GROUPE D'APPUI POUR LA PROMOTION DES PERSONNES HANDICAPEES» (G.A.P.P.H.)

Siège : TOGOVILLE (P/VO) - TOGO

Buts : - Promouvoir la formation professionnelle des personnes handicapées
- Encourager leur instruction
- Amener les filles, les filles-mères et les adultes en association avec les parents à déterminer des activités génératrices de revenus adaptées à leur milieu.

Lomé, le 1^{er} octobre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1559/MISD/SG/DAPSC/DSC du 4/10/2001

Dénomination : «BELLE- PORTE»

Siège : NOTSE (P/HAHO) - TOGO

Buts : - L'Association a pour but d'œuvrer à l'épanouissement économique, social et culturel de la personne handicapée.

Lomé, le 04 octobre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1562/MISD/SG/DAPSC/DSC du 5/10/2001

Dénomination : «TOUÏ POUR LE BONHEUR DE L'HOMME» (TOUBOH)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Assurer aux personnes démunies une alimentation bien équilibrée et un être physique et matériel
- Aider le gouvernement à prendre des mesures nécessaires dans le domaine agro-sylvo-pastoral, de la santé de base et de l'éducation des populations en vue de leur assurer une assistance suffisante
- Constituer des groupes d'hommes et des femmes de bonne volonté pour apporter aux populations une assistance en matière d'agro-sylvo-pastoral et de la santé primaire
- Encourager la formation et la recherche en rapport avec les projets de développement
- Eduquer les populations en matière de santé et éventuellement assister techniquement les centres évoluant dans ce domaine.

Lomé, le 05 octobre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1578/MISD-SG-DAPSC-DSC du 11/10/2001

Dénomination : «INITIATIVE AGRICOLE DES JEUNES DU TOGO» (I.A.J.TO)

Siège : Ounabè (P/ Wawa) -Togo

Buts : - L'association a pour but de promouvoir le développement intégral Agro-pastoral.

Lomé, le 11 octobre 2001
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1588/MISD-SG-DAPSC-DSC du 15/10/2001

Dénomination : "TROUPE FEMININE DE MARIONNETTES ET AUTRES ARTS THEATRAUX" (BOUAM)

Siège : Lomé -Togo

Buts : - Œuvrer pour la promotion de la culture sur le plan national et international ;

- Mettre en commun des idées et des moyens en vue de développer l'art marionnette et autres théâtraux.

Lomé, le 15 octobre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1589/MISD/SG/DAPSC/DSC du 15/10/2001

Dénomination : «SANTÉ DE L'HOMME SUR LA TERRE ET DEVELOPPEMENT A LA BASE» (S.H.T. &D.B.)

Siège : KETAO (P/BINAH) - TOGO

Buts : L'association a pour but de promouvoir la santé communautaire et le développement à la base.

Lomé, le 15 octobre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1627/MISD-SG-DAPSC-DSC du 22/10/2001

Dénomination : "ASSOCIATION DES VOLONTAIRES POUR LA PROMOTION AGROPASTORALE ET SANITAIRE" (A.VO.P.R.A.S.)

Siège : Lomé -Togo

Buts : - Soigner et secourir les personnes démunies ;

- Organiser des campagnes de vaccination dans les coins reculés de la capitale ;

- Renforcer la psychologie des séropositifs et des séropositives ;

- Lutter contre la sous-alimentation et la malnutrition.

Lomé, le 22 octobre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1629/MISD-SG-DAPSC-DSC du 22/10/2001

Dénomination : "ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA KERAN, DES SAVANES ET DE LA VOLTA" (A.D.T.K.S.V)

Siège : Lomé -Togo

Buts : - L'association a pour but de sauvegarder et de promouvoir les patrimoines touristiques dans les régions de la Kéran, des Savanes et de la Volta.

Lomé, le 22 octobre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1631/MISD/SG/DAPSC/DSC du 23/10/2001

Dénomination : «COMITE D'ENTRAIDE DE DEVELOPPEMENT ISLAMIQUE ET DE PELERINAGE» (C.E.D.I.P.)

Siège : LOME - TOGO

Buts: - L'Association a pour but de contribuer à la promotion des vertus de l'islam au Togo et à travers le monde.

Lomé, le 23 octobre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1635/MISD-SG-DAPSC-DSC du 24/10/2001

Dénomination : "DROITS FONDAMENTAUX"

Siège : Lomé -Togo

Buts : - Protéger et défendre les droits et les libertés de la personne humaine ;

- Instaurer une relation de confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens ;

- Promouvoir des citoyens responsables dans l'exercice de leurs droits et devoirs.

Lomé, le 24 octobre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1684/MISD/SG/DAPSC/DSC du 31/10/2001

Dénomination : «ASSOCIATION DES REVENDEURS (SES)
DES TOMATES FRAICHES DU TOGO»
(A. RE. TO. F.)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Poursuivre des intérêts sur les plans matériel et financier

- Instituer des organes de méthodes de cultures et de commercialisation de la tomate fraîche
- Améliorer les cadres des conditions de travail et de vie de ses membres pour promouvoir leurs activités commerciales afin de vulgariser la distribution des bonnes qualités de tomates
- Eveiller la conscience professionnelle de ses adhérents.

Lomé, le 31 octobre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1700/MISD/SG/DAPSC/DSC du 2/11/2001

Dénomination : «SECOURS AFRICAIN»

Siège : LOME - TOGO

Buts : - L'Association a pour but de promouvoir le développement sur les plans médico-social, économique et culturel

Lomé, le 02 novembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1701/MISD/SG/DAPSC/DSC du 16/11/2001

Dénomination : «ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DE LA NATURE ET DEL'HUMANITE»
(A. S. N. H. - TOGO)

Siège : KOUGNOHOU (S-P/AKEBOU) - TOGO

Buts : - L'Association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants, des jeunes et de la population, afin de les motiver à œuvrer dans le bon sens pour sauvegarder tout être vivant et pour le bien être social.

Lomé, le 02 novembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1712/MISD/SG/DAPSC/DSC du 2/11/2001

Dénomination : «ASSOCIATION POUR UNE SCOLARISATION TOUS AZIMUS» (ASCOTAZI)

Siège : LOME - TOGO

Buts : - L'ASCOTAZI a pour but principal de promouvoir et de rationaliser l'éducation préscolaire et scolaire au Togo.

Lomé, le 02 novembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1714/MISD/SG/DAPSC/DSC du 5/11/2001

Dénomination : «COMITE DE DEVELOPPEMENT DU
QUARTIER KOMAH» (C.D.Q-K.)

Siège : SOKODE (P/TCHAOUDJO) - TOGO

Buts : - L'Association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants de Komah et à leur épanouissement total par le développement intégral du quartier.

Lomé, le 05 novembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1715/MISD-SG-DAPSC-DSC du 6/11/2000

Dénomination : «ASSOCIATION POUR LE
DEVELOPPEMENT ET L'EPANOUISSEMENT
DES VILLAGES (A.D.E.V.)

Siège : Lomé - Togo

Buts : - Mettre en valeur les potentialités villageoises ;
- Freiner l'exode rural par tous les moyens ;
- Redonner confiance aux jeunes désœuvrés ;
- Assurer le bien-être de toute la population locale ;
- Redynamiser tous les secteurs socio-culturels du village ;
- Mettre en place les structures pouvant permettre de mobiliser toute la population en suscitant et en appuyant les projets de développement ;
- Favoriser le jumelage entre les villages et les échanges Nord-Sud.

Lomé, le 6 novembre 2000
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1733/MISD-SG-DAPSC-DSC du 7/11/2001

Dénomination : "SOLEIL DES NATIONS" (SO.N.)

Siège : Notsé (P/Haho) -Togo

Buts : - L'association a pour but de venir en aide aux enfants orphelins et plus généralement aux jeunes qui manquent de moyens.

Lomé, le 7 novembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1773/MISD-SG-DAPSC-DSC du 14/11/2001

Dénomination : "ASSOCIATION DES ELEVES ETUDIANTS
ET STAGIAIRES D'EWAWA-TODOME"
(A.E.S.E.T)

Siège : Ewawa-Todomé (P/Wawa) -Togo

Buts : - Regrouper tous les élèves épris de liberté d'action, de fraternité et d'entraide de Todomé, de Zomenou et d'Ewawa ;
- Instaurer davantage la fraternité entre les élèves des localités précitées, de toute la préfecture de Wawa voire du pays entier ;
- Se connaître en travaillant ensemble dans les domaines de culture économique et social ;
- Permettre l'échange du mode de vie par la biais de mutation dans les différents villages des membres et le choix de travail ;

Lomé, le 14 novembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1784/MISD/SG/DAPSC/DSC du 16/11/2001

Dénomination : "ORGANISATION POUR LA PROMOTION
DE L'AGRICULTURE ET LE BIEN ETRE
SOCIAL" (O. P. A. B. E. S.)

Siège : Lomé - Togo

Buts : L'OPABES a pour but de promouvoir des actions de développement socio-sanitaires et l'agriculture durable.

Lomé, le 16 novembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1785/MISD/SG/DAPSC/DSC du 16/11/2001

Dénomination : "FONDATION LIGHT OF GOD MINISTERE
INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRAL

Siège : LOME - TOGO

Buts : - Promouvoir un ministère international de développement intégral, chrétien et humanitaire ;
- Apporter assistance matérielle, spirituelle, technique et morale à toute personne en difficulté ;
- Œuvrer pour un meilleur devenir de tout le monde sans exclusion aucune
- Aider, former et orienter les jeunes, les hommes, les femmes, les enfants et les personnes âgées à faire carrière et se prendre en charge
- Sensibiliser la population pour une lutte intégrale contre tout problème humain
- Créer des foyers de résidence et d'habitation, des centres de formation professionnelle, de communication audiovisuelle, d'emplois, d'entreprises, des structures sanitaires, des établissements scolaires pour développer la vie socio-économique de la population.

Lomé, le 16 novembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1786/MISD-SG-DAPSC-DSC du 16/11/2001

Dénomination : "INITIATIVE D'APPUI A LA
SANTE PUBLIQUE" (IASP)

Siège : Aného (P/Lacs) -Togo

Buts : - L'IASP a pour but de contribuer à l'amélioration de la santé des populations à travers des actions multiformes visant à les sensibiliser et à les aider à lutter contre certaines maladies facilement maîtrisables.

Lomé, le 16 novembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1825/MISD-SG-DAPSC-DSC du 23/11/2001

Dénomination : "AIDE VIE FAMILLE ET
DEVELOPPEMENT" (A.V.F.D.)

Siège : Agou-Nyogbo (P/Agou) -Togo

Buts : - Eduquer et former les femmes en matière de santé
maire ;

- Assurer l'éducation et la formation des enfants abandonnés ;
- Aider la population à assurer une sécurité alimentaire ;
- Inciter et créer un centre de distribution alimentaire au Togo ;
- Créer une caisse villageoise pour permettre aux populations d'avoir accès aux capitaux ;
- Sensibiliser et former les paysans à l'utilisation des nouvelles techniques agricoles pour un meilleur rendement.

Lomé, le 23 novembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1837/MISD-SG-DAPSC-DSC du 27/11/2001

**Dénomination : "ORGANISATION POUR LA
PROMOTION DE LA CULTURE
DE TOMATES" (OPCT)**

Siège : Lomé - Togo

- Buts : - L'association a pour buts de :**
- Améliorer les conditions de vie des producteurs ;
 - Rendre disponible les tomates en toute saison ;
 - Défendre les intérêts des producteurs ;
 - Promouvoir la culture des tomates au Togo ;
 - Favoriser la conservation des tomates ;
 - Former les paysans en techniques agricoles de tomates.

Lomé, le 27 novembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1840/MISD-SG-DAPSC-DSC du 27/11/2001

**Dénomination : "ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
DES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT"
(A.P.I.D.)**

Siège : Lomé - Togo

- Buts : - L'association a pour but de s'engager à œuvrer dans un esprit de partenariat avec les populations à la base et avec tout organisme public ou privé et toute personne physique ou morale intervenant dans le développement des communautés concernées.**

Lomé, le 27 novembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1850/MISD-SG-DAPSC-DSC du 28/11/2001

**Dénomination : "ASSOCIATION DE RAMASSAGE DES
ORDURES MENAGERES POUR LA SAU-
VEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET
LE DEVELOPPEMENT" (AROMSED)**

Siège : Lomé - Togo

- Buts : - Engager les volontaires au service de l'environnement et du développement ;**
- Promouvoir, encourager et dynamiser les relations entre les volontaires.

Lomé, le 28 novembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1854/MISD/SG/DAPSC/DSC du 28/11/2001

**Dénomination : «ORGANISATION DES JEUNES POUR
L'UNION AFRICAINE» (O.J.U.A.)**

Siège : LOME - TOGO

- Buts : - Promouvoir le Panafricanisme ;**
- Sensibiliser la jeunesse africaine sur la nécessité d'une Afrique unie
 - Briser les frontières entre les peuples africains
 - Promouvoir la paix et la quiétude des Africains où qu'ils se trouvent sur le continent
 - Lutter contre la haine et la division entre les peuples africains
 - Lutter contre les conflits armés partout sur le continent
 - Lutter contre le tribalisme

Lomé, le 28 novembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1855/MISD/SG/DAPSC/DSC du 28/11/2001

Dénomination : "CITES DE PAIX"

Siège : LOME - TOGO

- Buts : - L'Association a pour but le développement intégral et durable au bénéfice des populations tant rurales qu'urbaines.**

Lomé, le 28 novembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Le général A. Sizing WALLA

N° 1856/MISD-SG-DAPSC-DSC du 28/11/2001

Dénomination : "ENERGIE SOLAIRE - ACTION ET COOPÉRATION INTERNATIONALE" (E.S.A.CO. - INTERNATIONALE)

Siège : Kara (P/Kozah) -Togo

Buts : - Promouvoir la technique et l'utilisation de l'énergie solaire dans les ménages ;

- Vulgariser les appareils solaires ;
- Informer la population sur les dangers de la coupe anarchique du bois et la destruction de la forêt ;
- Initier la population et l'encourager à entreprendre le reboisement ;
- Promouvoir le développement de la famille, la santé et la scolarisation de l'enfant.

Lomé, le 28 novembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1865/MISD-SG-DAPSC-DSC du 4/12/2001

Dénomination : "CENTRE D'AUTO FINANCEMENT POUR LA PROMOTION DES AFFAIRES A LA BASE" (C.A.P.A.B.)

Siège : Lomé - Togo

Buts : - L'association a pour but d'aider les petites entités, les acteurs du secteur informel et les communautés de base à promouvoir leur propre développement économique, social et culturel de façon durable.

Lomé, le 4 décembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1866/MISD-SG-DAPSC-DSC du 4/12/2001

Dénomination : "ABOU - BABA"

Siège : Tchamba (P/Tchamba) -Togo

Buts : - Cultiver un esprit de franche collaboration avec les acteurs de la médecine moderne ;

- Apporter une assistance forte dans le traitement de certaines maladies devant lesquelles dispensaires et hôpitaux restent impuissants ;

- Promouvoir le développement de la connaissance thérapeutique par des formations ;
- cultiver les relations de coopération entre tous les tradi-thérapeutes de la Région centrale, nationale et internationale ;
- Redynamiser l'action des tradi-thérapeutes de la région ;
- Lutter pour la protection de l'environnement.

Lomé, le 4 décembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1868/MISD/SG/DAPSC/DSC du 05/12/2001

**Dénomination : AFRIQUE FORUM RESEAU
AFRICA FORUM NETWORK
(AFF NET)**

Siège : LOME - TOGO

Buts : - L'Association a pour but d'aider à la réduction de la pauvreté suivie de son éradication, de mettre en place un système de crédit rural, de lutter contre les MST VIH SIDA et d'aider à l'annulation de la dette africaine.

Lomé, le 5 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1872/MISD-SG-DAPSC-DSC du 6/12/2001

Dénomination : "ASSOCIATION POUR DEVELOPPEMENT DU CANTON DE SIOU" (A.D.S)

Siège : Lomé -Togo

Buts : - Sensibiliser les fils et filles, amis, bienfaiteurs et sympathisants du canton de Siou aux problèmes de développement ;

- Soutenir les efforts des pouvoirs publics et des investisseurs dans leur lutte contre le sous développement ;
- Encourager et aider la population à se prendre en charge en vue de son développement économique, moral et culturel.

Lomé, le 6 décembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1897/MISD/SG/DAPSC/DSC du 10/12/2001

Dénomination : «ASSOCIATION D'ORIENTATION ET DE CONDUITE ISLAMIQUE» (A. O. C. I.)

Siège : ATAKPAME (P/OGO) - TOGO

Buts : L'AOCI a pour but de promouvoir la religion islamique, de maîtriser la lecture et l'usage de l'arabe à partir du Coran, œuvrer pour la pratique parfaite de l'Islam au Togo, en Afrique et dans le monde entier

Lomé, le 10 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1898/MISD/SG/DAPSC/DSC du 10/12/2001

Dénomination : «COMMUNAUTE MUSULMANE DU TOGO SECTION DE TINDJASSI» (C. M. T. T.)

Siège : TINDJASSI (P/SOTOUBOUA) - TOGO

Buts : - L'Association a pour buts de :

- Se charger des affaires et problèmes des écoles islamiques de Tindjassi ;
- Se charger de la propagation et orientation et prêche de Tindjassi ;
- Lutter pour le développement du pays par des aides aux nécessiteux

Lomé, le 10 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1913/MISD/SG/DAPSC/DSC du 11/12/2001

Dénomination : «ASSOCIATION POUR L'ENTRAIDE ET LA PROMOTION DE LA FEMME» (AEPF)

Siège : Lomé - Togo

Buts : - L'entraide entre les femmes et la lutte pour leur promotion ;

- L'initiation et le soutien de regroupement des femmes dans les coopératives agricoles, forestières et commerciales.

Lomé, le 11 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1926/MISD/SG/DAPSC/DSC du 13/12/2001

Dénomination : «VIE ET DEVELOPPEMENT»

Siège : LOME - TOGO

Buts : - L'Association a pour but de créer un meilleur cadre social aux personnes déshéritées et défavorisées en leur assurant des conditions de vie décente.

Lomé, le 13 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1927/MISD/SG/DAPSC/DSC du 13/12/2001

Dénomination : «GROUPEMET D'INTERVENTION POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU MONO» (G. I. D. D. MO.)

Siège : ESSE-ANA (P/YOTO) - TOGO

Buts : - Favoriser et développer l'esprit de solidarité entre ses membres en vue d'un développement durable.

- Favoriser de développer toutes activités / actions de développement.

Lomé, le 13 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1932/MISD/SG/DAPSC/DSC du 14/12/2001

Dénomination : «GENRE EN ACTION POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRE» (GENADI)

Siège : ATAKPAME (P/OGO) - TOGO

Buts : - L'Association a pour but de renforcer les capacités communautaires locales et d'œuvrer inlassablement pour le mieux-être physique et mental, socio-économique et culturel.

Lomé, le 14 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1947/MISD-SG-DAPSC-DSC du 18/12/2001

Dénomination : «ENVIRONNEMENT - SANTE - DEVELOPPEMENT» (ENSADE)

Siège : Sotouboua (P/Sotouboua) - Togo

Buts : - Assurer la sauvegarde de la protection de l'environnement ;

- Initier la recherche-action en matière de protection de l'environnement, de la santé et du développement communautaire

- Promouvoir les services à base communautaire en matière de la santé et le développement.

Lomé, le 18 décembre 2001 .

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1958/MISD/SG/DAPSC/DSC du 20/12/2001

Dénomination : "ASSOCIATION TOGO GEO DATA"

Siège : LOME - TOGO

Buts : - L'Association TOGO GEO DATA a pour but de mobiliser les énergies pour assurer un développement sain, rationnel, culturel et économique des populations à la base.

Lomé, le 20 décembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1959/MISD/SG/DAPSC/DSC du 20/12/2001

Dénomination : "SOS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE" (SOS - D. H. D.)

Siège : SOKODE (P/TCHAOUJJO) - TOGO

Buts : - L'Association a pour but de :
- Contribuer de manière durable à l'amélioration des conditions de vie socio-économique, sanitaire et culturelle des populations
- Œuvrer en faveur de la protection de l'environnement.

Lomé, le 20 décembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1974/MISD-SG-DAPSC-DSC du 24/12/2001

Dénomination : "SANTÉ - EDUCATION POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL" (S. E. D. I)

Siège : Lomé - Togo

Buts : - L'association a pour but d'assurer à tous les Togolais sans exception une santé parfaite et une éducation maximum pouvant leur permettre d'écrire, de lire et de s'informer sur tout ce qui se passe dans le monde.

Lomé, le 24 décembre 2001

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1975/MISD/SG/DAPSC/DSC du 24/12/2001

Dénomination : "CLUB HIRONDELLE"

Siège : Kpémé (P/Lacs) - Togo

Buts : - Le Club a pour but de développer la solidarité et l'esprit d'entraide sur le plan matériel et moral ; d'étudier dans la mesure du possible, les problèmes économiques et socioculturels du milieu.

Lomé, le 24 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1977/MISD/SG/DAPSC/DSC du 26/12/2001

Dénomination : "COLLECTIF DES JEUNES ENTRAINEURS DE FOOTBALL"

Siège : Lomé - Togo

Buts : - Promouvoir le football togolais et surtout celui féminin dans la préfecture de la Kéran ;
- Définir un plan d'action dans toute la préfecture ;
- Aider la Fédération Togolaise de Football et les Centres de lutte contre le SIDA, les MST et la drogue à promouvoir le football et chercher les moyens de lutte contre ces divers dangers.

Lomé, le 26 décembre 2001

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 1978/MISD/SG/DAPSC/DSC du 26/12/2001

Dénomination : "PARADA CITY"
(P.C.)

Siège : Lomé - Togo

- Buts : - Cultiver entre ses membres, le sentiment et l'esprit communautaire ;
- Œuvrer à l'épanouissement socio-économique de ses membres ;
- Apporter à ses membres une assistance morale, matérielle et financière ;
- Venir en aide aux nécessiteux ;
- Participer à des activités socio-communautaires ;
- Octroyer des prêts.

Lomé, le 26 décembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Général A. Sizing WALLA

N° 1979/MISD/SG/DAPSC/DSC du 28/12/2001

Dénomination : "ACTION DEVELOPPEMENT ET CULUTRE"
(A. DE. CU.)

Siège : Kpalimé (P/Kloto) - Togo

- Buts : Œuvrer pour le développement de la culture par la création et le renforcement des liens d'amitié entre les jeunes de l'univers ;

- Promouvoir les loisirs et le tourisme ;
- Echanger des idées par la correspondance et la philatélie ;
- Œuvrer pour la protection de l'environnement ;
- Contribuer à la vulgarisation de l'outil informatique et de l'internet ;

Lomé, le 26 décembre 2001
Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Général A. Sizing WALLA

N° 0125 /MISD-SG-DAPSC-DSC du 04/02/002

Dénomination : ASSOCIATION UNIVERSELLE
POUR LA REVALORISATION
DE LA TRADITION (MONDE
PROFOND)

Siège : LOME - TOGO

- Buts : - Créer, renforcer et resserrer les liens au niveau international entre les Personnes physiques et morales désireuses d'aider à la recherche ;
- Dispenser des enseignements à tous les chercheurs qui aspirent à une meilleure compréhension du sens de la destinée humaine et de la liberté de conscience.

Lomé, le 04 février 2002
Le ministre de l'intérieur, de la sécurité et
de la décentralisation
Général A. Sizing WALLA

